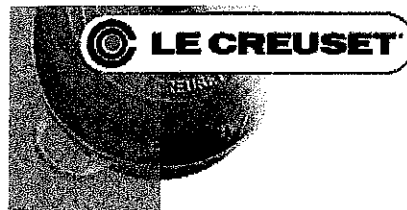


C.E.R.D.I.S.
ENVIRONNEMENT



Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter

**Concernant le site LE CREUSET,
fabrication d'articles
culinaires en Fonte Emailée**



Juillet 2011

C.E.R.D.I.S. Environnement

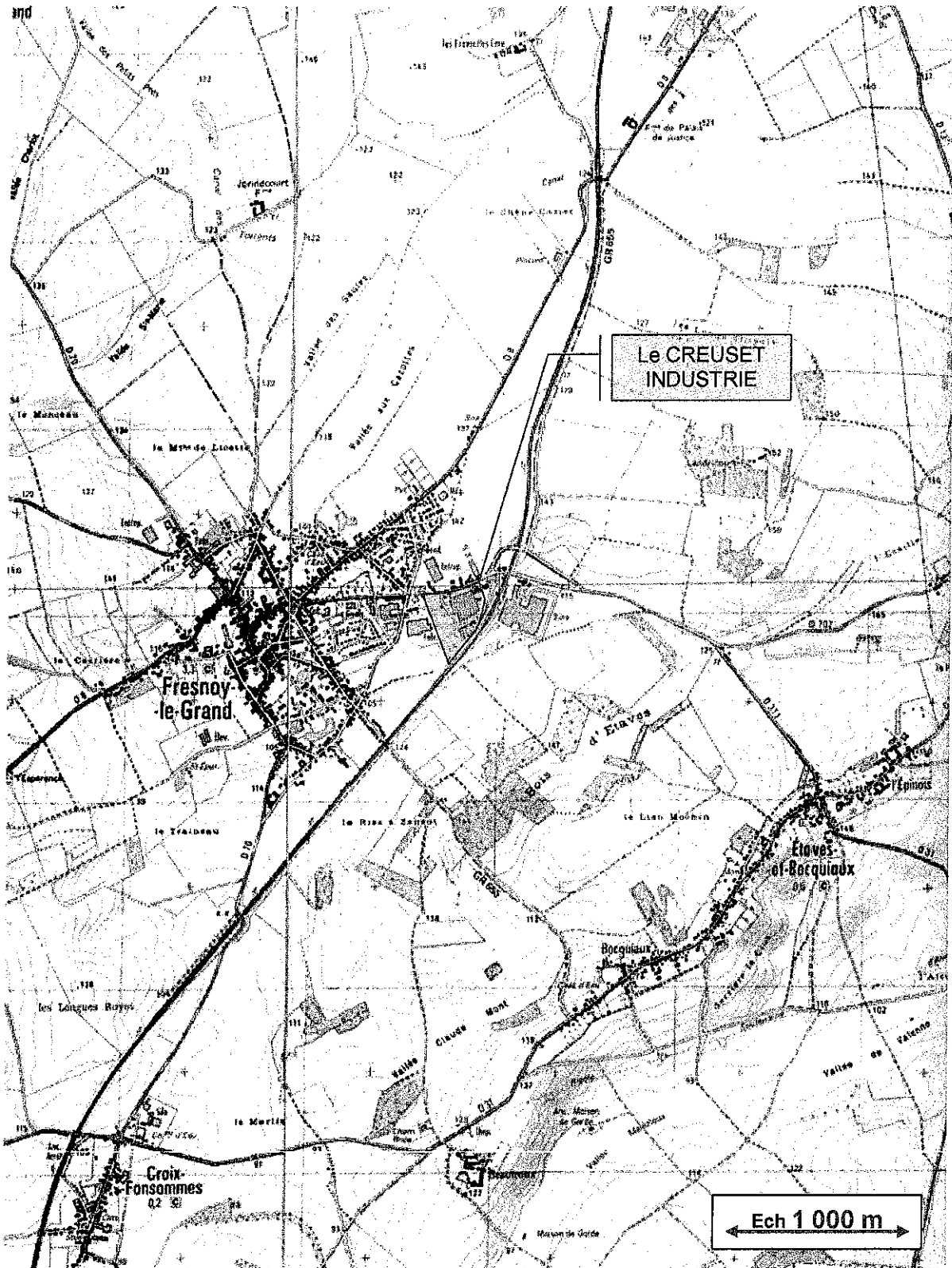
1, rue Pasteur - BP 12 - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Fax 02.27.28.29.28

SARL au capital de 8 000 Euros

SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

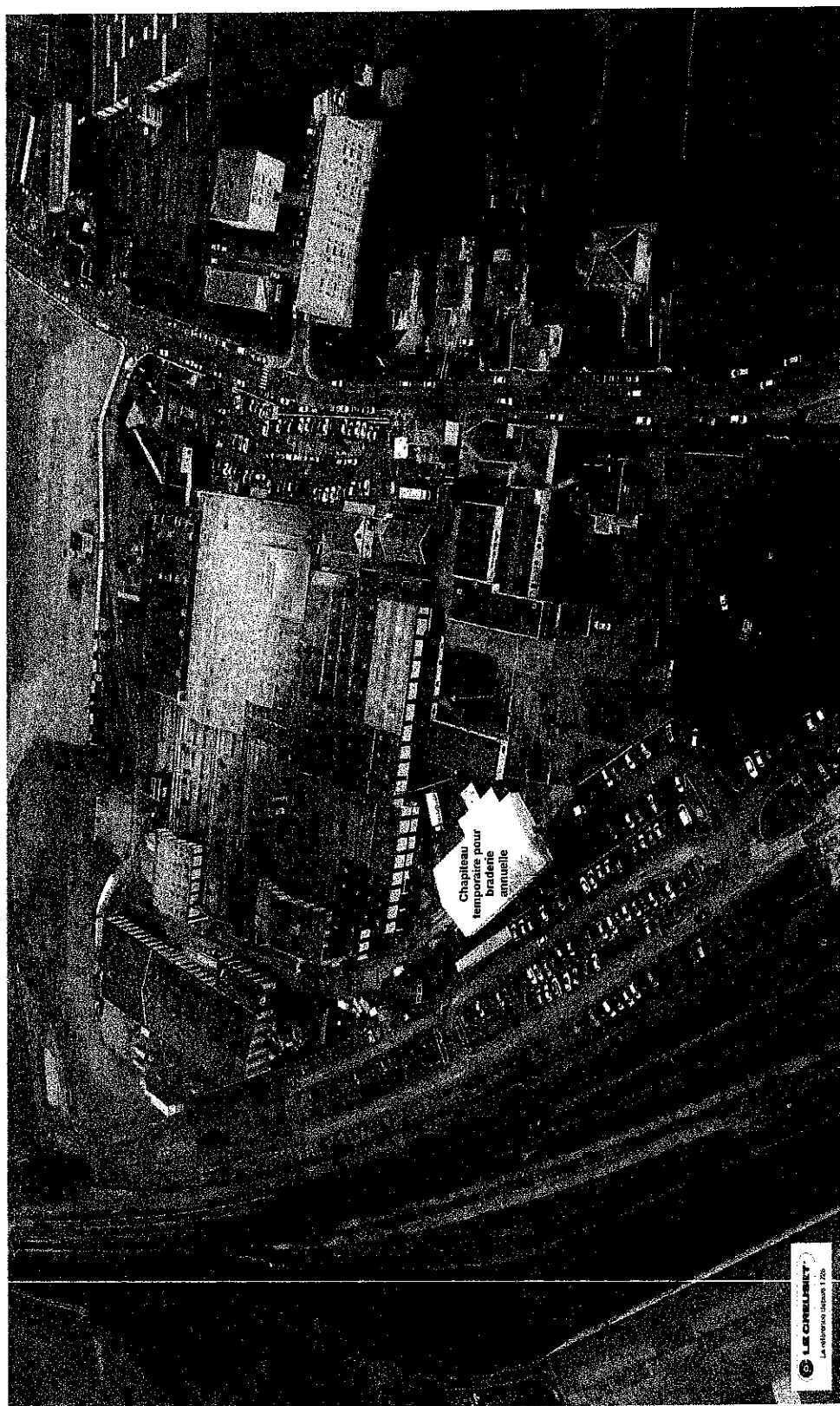
Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE Présentation de l'établissement	Juillet 2011
---------------------------------	--	--------------

Extrait de carte IGN 1/25 000



Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011
	Présentation de l'établissement	

Vue aérienne du site de la société **LE CREUSET INDUSTRIE** dans son environnement



C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - BP 12 - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Fax 02.27.28.29.28

SARL au capital de 8 000 Euros

SIRET : 414 945 311 00010 - RCS NEUFCHATEL EN BRAY B 414 945 311 - APE 7490B

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 2
	Résumé non technique	

Résumé non technique

Ce dossier est réalisé à la demande de la société **LE CREUSET INDUSTRIE** qui souhaite construire une extension sur son site de Fresnoy-le-Grand afin d'augmenter sa capacité de production au travers de nouveaux outils, et par conséquent obtenir un nouvel arrêté d'autorisation d'exploiter ses activités classées pour la protection de l'environnement.

Du fait de la construction d'un nouveau bâtiment permettant la mise en place d'une seconde ligne de fusion (rubrique n°**2551-1** de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) ainsi que de nouvelles lignes d'émaillage (incluant le broyage des émaux) (rubrique n°**2515-1** de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), la capacité de production augmentant, constitue donc une modification notable du régime de classement nécessitant une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter.

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - BP 12 - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Fax 02.27.28.29.28

SARL au capital de 8 000 Euros

SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juin 2011 Page 3
	Résumé non technique	

Le Creuset met un point d'honneur à concevoir des produits qui passent "de la cuisine à la table".

La restructuration complète du site passe par quatre tranches successives :

- Tranche 0 : Modification des accès au site, par la création d'une nouvelle entrée et son poste de garde (horizon 2011),
- Tranche 1 : Construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera la nouvelle émaillerie, l'entrepôt de stockage de produits finis et les zones de stockages tampon (horizon 2012),
- Tranche 2 : Destruction de l'actuel entrepôt de stockage et d'emballage et construction de la fonderie (horizon 2013),
- Tranche 3 : Réaménagement des ateliers existants (horizon 2015).

Cette restructuration est motivée par l'optimisation et la rationalisation du flux de production entre les process de fonderie et les process de l'émaillerie. Celle-ci passe par la création de zones tampon fonctionnelles entre ces deux procédés.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 4
	Résumé non technique	

Résumé non technique de l'étude d'impact

1 – OBJET DE L'ETUDE D'IMPACT

Depuis 1925, la société Le Creuset est experte dans la fabrication des cocottes en fonte.

Du fait de la construction d'un nouveau bâtiment permettant la mise en place d'une seconde ligne de fusion ainsi que de nouvelles lignes d'émaillage (incluant le broyage des émaux), la capacité de production augmentant, constitue donc une modification notable du régime de classement nécessitant une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter.

La présente partie est un **résumé non technique de l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation d'exploiter.**

2 – ETAT INITIAL

2.1 – Contexte géographique

La société LE CREUSET INDUSTRIE exerce ses activités sur des terrains situés sur la commune de Fresnoy-le-Grand, dans le département de l'Aisne, à environ 5 km au Sud-ouest de Bohain-en-Vermandois (chef lieu de canton) et à environ 15 km au Nord-est de la ville de Saint-Quentin (chef lieu d'arrondissement).

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 5
	Résumé non technique	

L'usine LE CREUSET INDUSTRIE est implantée à l'Est de la commune de Fresnoy-le-Grand, au lieu-dit le "Chemin de l'Epinoy".

Les communes concernées par le rayon d'affichage de l'enquête publique (2 km) sont

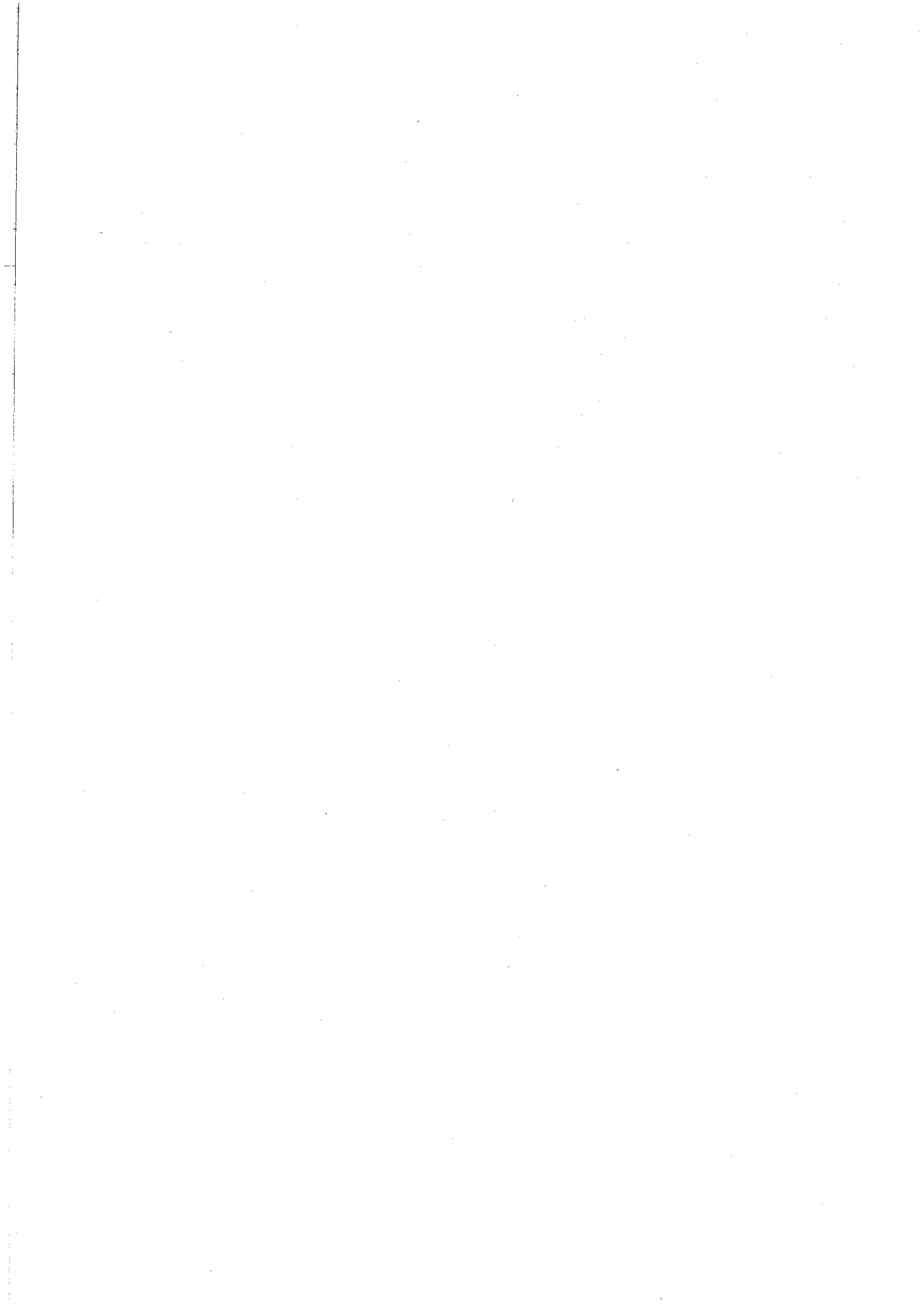
- Fresnoy-le-Grand,
- Etaves et Bocquiaux,
- Croix Fonsommes
- et Seboncourt.

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - BP 12 - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Fax 02.27.28.29.28

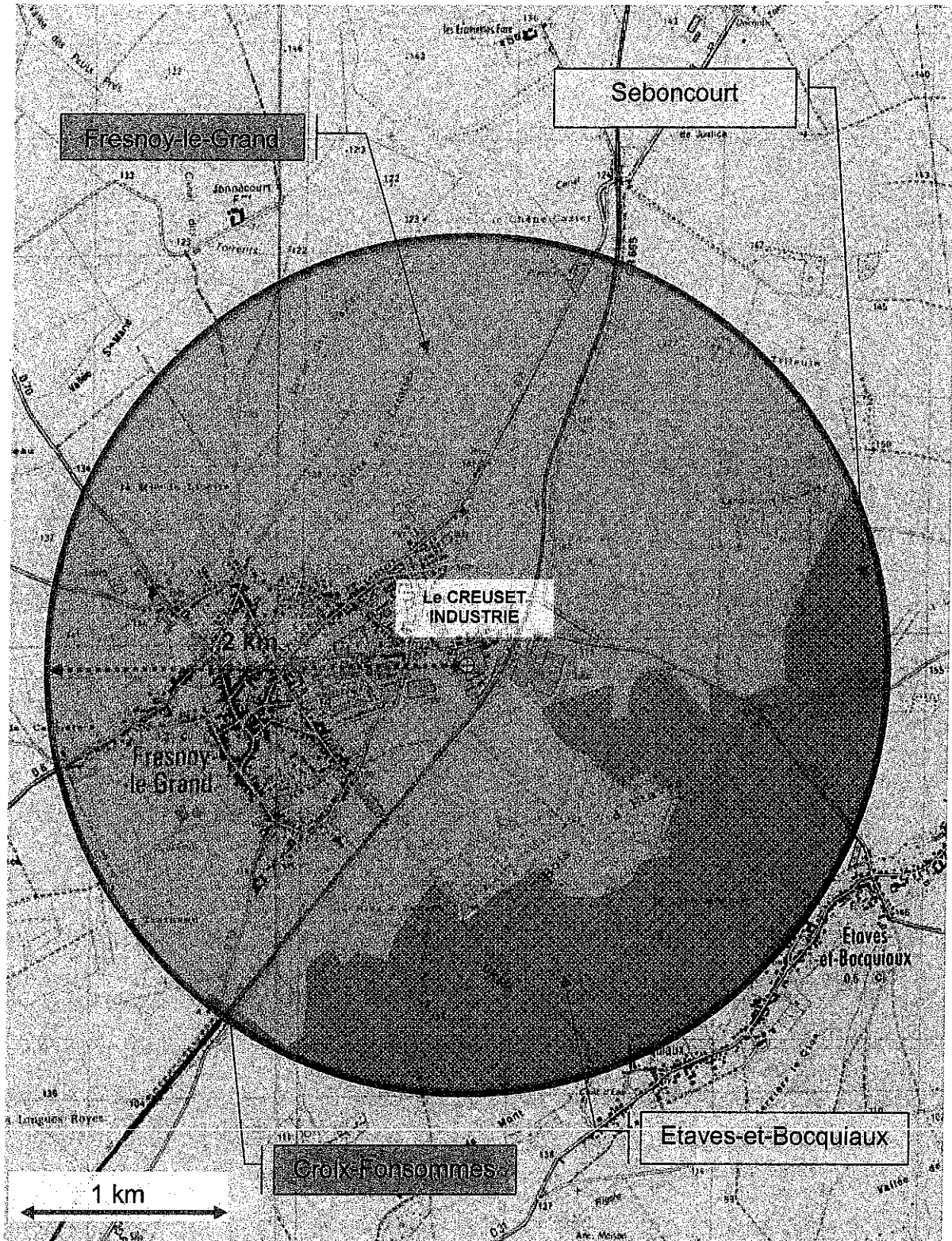
SARL au capital de 8 000 Euros

SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B



Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 6
	Résumé non technique	

Extrait carte IGN avec rayon d'affichage



Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 7
	Résumé non technique	

2.2 – Environnement urbain

Le site est limité :

- ✓ au Nord : par la rue Olivier Deguise, longeant l'usine (cette rue devient la route départementale D 702 Fresnoy-le-Grand/Seboncourt, à la hauteur de la Gare de Fresnoy-le-Grand). Au-delà de cette rue, on y trouve de l'habitat à usage collectif et individuel, les entrepôts de la société HOUTCH, la société Affûtage de l'Aisne LEGRAND, le magasin LE BOURGET et un site libre d'occupation
- ✓ à l'Est : par la voie ferrée (section de ligne Saint-Quentin/Busigny longeant l'usine, orientée Sud-ouest/Nord-est) et au-delà par l'entreprise LORRAINE TUBES SAS, située de l'autre côté de la voie ferrée,
- ✓ à l'Ouest : par la société LE BOURGET (entrepôt expédition produits finis à proximité immédiate de la limite de propriété, puis l'usine proprement dite),
- ✓ au Sud : par la voie ferrée, et au-delà par des terrains agricoles.

3 – EFFETS BRUTS DE L'INSTALLATION SUR L'ENVIRONNEMENT

3.1 – Intégration dans l'environnement

Les installations de la société LE CREUSET Industrie n'engendreront pas de perturbation supplémentaire pour la vie animale ou la vie végétale dans la zone dans laquelle le site est implanté. Des mesures sont cependant mises en place pour protéger les espaces verts du site.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 11
	Résumé non technique	

Les émissions atmosphériques susceptibles de générer des particules sont traitées par des filtres à manches avant rejet dans l'air ambiant. Les rejets sont donc captés par un ensemble de dépoussiéreurs assurant une atmosphère de travail optimale et permettant de filtrer les rejets à l'atmosphère.

De plus, tous les émissaires sont ou seront équipés de sonde « PCME », permettant de mesurer en continu la concentration émise en poussières par chaque installation.

Les résultats des campagnes d'analyses montrent la conformité des rejets issus des installations de dépoussiérage vis-à-vis de la réglementation. **De plus, les niveaux d'émissions en poussières de la société LE CREUSET au niveau de ces différents ateliers sont conformes aux valeurs préconisées par les Meilleures Techniques Disponibles (MTD).**

En ce qui concerne les émissions dues à la combustion du gaz naturel des installations de séchage, de chauffage des ateliers et des chaudières, un contrôle régulier est réalisé afin de vérifier que ces brûleurs sont correctement réglés pour assurer un rendement optimal et une parfaite combustion de ces combustibles.

3.5 – Impact de l'activité sur les sources d'énergie

Les énergies utilisées pour les activités de la société LE CREUSET sont :

- ✓ **le gaz naturel** principalement pour l'alimentation des installations de séchage et le chauffage,;
- ✓ **l'électricité** pour l'alimentation des autres équipements du site (machines, fours...).

Les consommations d'énergie sont vérifiées.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 12
	Résumé non technique	

3.6 – Impacts sonores et vibratoires

L'activité du site n'engendre pas de vibrations.

La société LE CREUSET INDUSTRIE réalisera des mesures de niveaux sonores en limites de propriété et en zones à émergences réglementées lorsque l'extension sera construite et exploitée afin de vérifier les valeurs limites réglementaires.

Néanmoins, sur la base des modélisations réalisées, la société LE CREUSET Industrie a pris ses dispositions afin de choisir des techniques et des matériaux limitant la propagation des ondes sonores pour la construction des bâtiments de l'extension et d'autant plus pour ceux situés à proximité du voisinage.

3.7 – Déchets générés par l'activité

Les déchets de la société LE CREUSET Industrie sont constitués de déchets industriels issus des activités de fusion et d'application d'email.

Les déchets générés par l'activité sont triés, correctement conditionnés et éliminés dans des filières adaptées.

L'impact des déchets générés par l'activité sur l'environnement est négligeable.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 13
	Résumé non technique	

3.8 – Trafic engendré par l'activité de la société LE CREUSET Industrie

Si l'on considère que la déviation de la RD 8 est le principal accès au site LE CREUSET INDUSTRIE, on peut dire que la société n'augmente pas d'une façon significative la circulation dans la commune de Fresnoy-le-Grand.

Les camions ne stationnent pas sur la voie publique lors des opérations de livraison/expédition.

Le site étant en zone industrielle, la nature du trafic induit (camions et voitures) s'intègre parfaitement dans le volume de véhicules quotidien sur cette zone.

4 – VOLET SANITAIRE

La population étudiée est la population riveraine du site de la société LE CREUSET Industrie. Parmi les différentes voies d'exposition possibles seule l'inhalation a été retenue.

Concernant les substances ou paramètres traceurs de risques retenus, les risques sanitaires calculés sont inférieurs aux indices de risque.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 14
	Résumé non technique	

5 – CONCLUSION

Les installations répondent aux normes en vigueur et aux exigences en matière de respect de l'environnement et de minimisation des impacts. Des mesures comme filtration des poussières dans tous les ateliers, nouvelle station de traitement et de recyclage de l'eau, sont prises pour permettre de limiter les impacts de cette activité sur l'environnement et le voisinage.

Le coût de la préservation de l'environnement pour la société LE CREUSET Industrie sur le site de FRESNOY LE GRAND est proche de 2 000 k€ depuis 2007 (réhabilitation de la décharge interne, amélioration de la station, mise en place de dépoussiéreurs, mise en place de sonde PCME)).

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 15
	Résumé non technique	

Résumé non technique de l'étude de dangers

Le but du présent document est d'étudier les risques industriels majeurs présentés par l'ensemble du site LE CREUSET Industrie. L'étude des dangers reprend la structure recommandée par le groupe de travail "méthodologie" piloté par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, dans le guide intitulé : "Principes généraux pour l'élaboration et la lecture des études des dangers" - version du 28 décembre 2006.

L'analyse des risques a permis de montrer que les risques :

- ont des effets qui ne sortent pas des limites de propriété,
- ont un couple gravité probabilité qui les rend acceptables en l'état,
- les protections de sécurité en place viennent diminuer la probabilité des scénarii considérés.

Aucune personne extérieure au site n'est exposée en cas d'accident majeur sur le site. Des sécurités sont en place sur le site pour limiter la probabilité et la gravité des accidents. Grâce aux protections de sécurité existantes, tous les scénarii conduisent à des risques jugés acceptables en l'état.

Les scénarii d'accident retenu pour le couple gravité probabilité avant mise en œuvre des protections sont :

- S1 : Incendie des stockages (charges calorifiques importantes (bois, cartons, plastiques, liquides inflammables),
- S2 : Incendie de l'armoire de stockage,
- S3 : Incendie de la cuve à gasoil,
- S4 : Incendie du stockage de palettes lors d'une opération de manutention.

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - BP 12 - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Fax 02.27.28.29.28

SARL au capital de 8 000 Euros

SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

La cotation des scénarii d'accident avant mise en œuvre des protections de sécurité

5 Désastreux					
4 Catastrophique					
3 Important					
2 Sérieux					
1 Modéré					
	E	D	C	B	A
	Improbable	Extrêmement rare	Rare	Possible	Occasionnel

Inacceptable	
Maitrise des risques	
Acceptable	

La décote est réalisée par l'évaluation de la gravité et de la probabilité en prenant en compte la nature et la fiabilité attendue des protections de sécurité.

La cotation des scénarii d'accident résiduel avec mise en œuvre des protections de sécurité

5 Désastreux					
4 Catastrophique					
3 Important					
2 Sérieux					
1 Modéré					
	E	D	C	B	A
	Improbable	Extrêmement rare	Rare	Possible	Occasionnel

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 17
	Résumé non technique	

Les éléments pris en compte dans l'étude des dangers sont :

Les principaux intérêts à protéger à priori susceptibles d'être touchés par un accident sur le site de LE CREUSET Industrie :

Activité	Distance des limites de propriétés (en m)	Direction
Habitations de la Rue Olivier DEGUISE	20 mètres	Nord
Magasin d'usine Le BOURGET	30 mètres	Nord -Ouest
Usine Le BOURGET	40 mètres	Ouest
Ligne de chemin de fer Paris-Bruxelles	Limites de propriété	Sud
	Limites de propriété	Sud-Est
Usine Loraine Tube	70 mètres	Est
Un Arrêt de la ligne Paris Bruxelles	Limites de propriété	Nord-Est
Une habitation	Limites de propriété	

Les principaux axes de communications à proximité du site sont :

- La ligne de chemin de fer en limite de propriété,
- La déviation de FRENOY-LE-GRAND D 8 qui dessert le site.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 18
	Résumé non technique	

Cartographie des doses thermiques liées à l'incendie de l'entrepôt

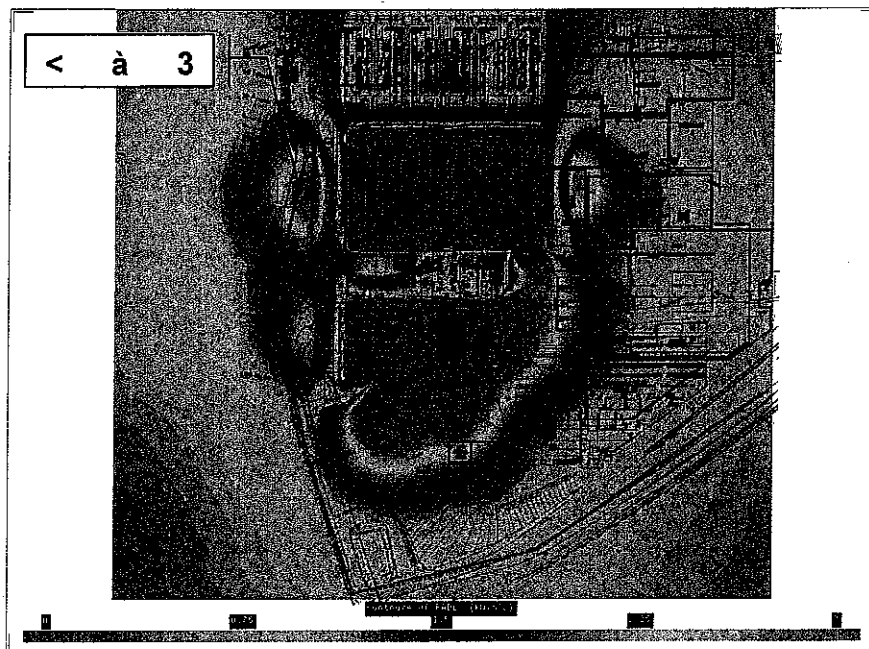


Figure 1 : Flux thermiques de 3 kW/m²

La zone du seuil des effets SEI (seuils d'effets irréversibles) reste limitée au site en raison de la présence des parois REI120 (R pour stabilité au feu, E pour étanchéité aux flammes, I pour isolation thermique et 120 temps en minutes (anciennement coupe feu deux heures)) autour des zones logistiques.

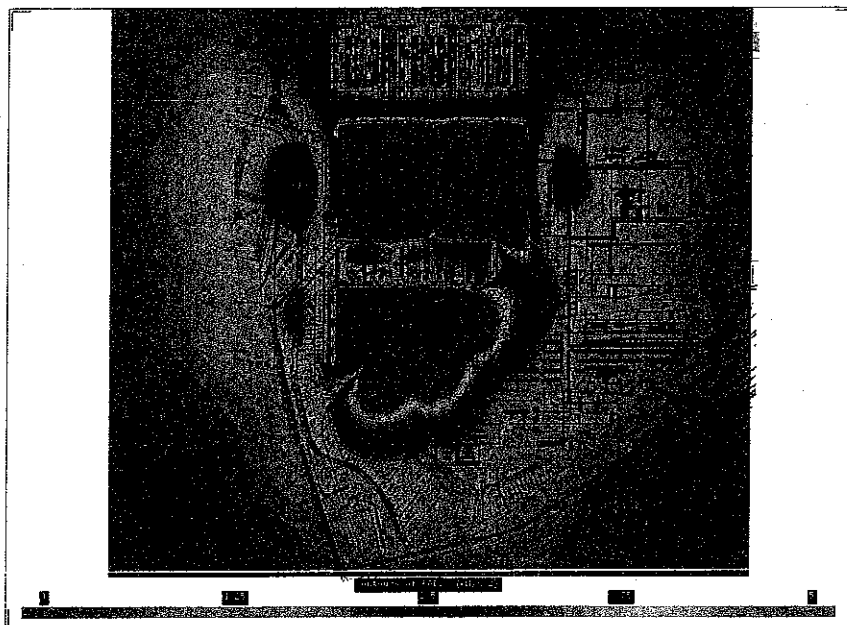


Figure 2 : Flux thermiques de 5 kW/m²

La zone du seuil des effets SEL (seuils d'effets létaux) reste limitée au site en raison de la présence des parois REI120 autour des zones logistiques.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 19
	Résumé non technique	



Figure 3 : Flux thermiques de 8 kW/m²

La zone du seuil des effets SELs (seuils d'effets dominos) reste limitée au site en raison de la présence des parois REI120 autour des zones logistiques.

L'analyse des résultats de la modélisation indique qu'aucun seuil d'effet thermique n'est dépassé en dehors de limites de propriétés pour le scénario d'incendie généralisé des zones logistique semi ouvrés (SO) et produits finis (PF).

Cependant, une seconde étude des flux thermiques a été demandée par l'aménageur, celle-ci prend en compte les points suivants modifiés par rapport à la première étude :

1. Une disposition constructive a été changée au niveau du bâtiment stockage nécessitant l'apport d'air frais dans le bâtiment d'une part,
2. Et d'autre part une volonté de la part de la société Le Creuset d'assurer, qu'aucun effet thermique ne soit relevé au niveau de la cuve de stockage d'eau d'extinction et de l'aire de pompage des pompiers.

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 20
	Résumé non technique	

A l'issue de cette nouvelle modélisation, aucun effet mesurable à l'extérieur du périmètre de l'installation classée d'une part et d'autre part l'aire de manœuvre des pompiers et sa réserve d'eau attenante ne subisse aucun effet thermique.

Les principales protections de sécurité :

– concernant l'incendie :

- ✚ des équipements de lutte contre la foudre régulièrement testés,
- ✚ une procédure d'autorisation des travaux par point chaud,
- ✚ l'interdiction de fumer dans les bâtiments de l'ensemble du site et dans les zones extérieures repérées,
- ✚ des installations électriques conformes à la réglementation et régulièrement contrôlées,
- ✚ des systèmes de détection incendie dans les transformateurs,
- ✚ la présence d'extincteurs en grand nombre et de bornes incendie,
- ✚ la mise en place d'une organisation interne de l'usine en cas d'incendie ou de départ de feu.

– concernant la pollution des eaux :

- ✚ la présence d'un bassin pour les eaux incendie et de rétention de pollution des eaux avec vanne de barrage ou obturateur,
- ✚ zone de dépotage de produits liquides en vrac sur une zone étanchée et adaptée à cet effet.

– concernant l'explosion liée à la présence de gaz naturel pour les chaudières :

- ✚ les installations gaz sont conformes à la réglementation des appareils à pression et sont contrôlées par un organisme agréé,
- ✚ les canalisations de gaz naturel sont implantées dans des zones protégées contre les chocs : elles sont soudées et ne sont pas en fonte grise,
- ✚ Il y a des vannes de sectionnement au plus près des brûleurs,

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - BP 12 - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Fax 02.27.28.29.28

SARL au capital de 8 000 Euros

SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

Rapport n° 1011 13126	LE CREUSET INDUSTRIE	Juillet 2011 Page 21
	Résumé non technique	

↓ Il y a une détection de baisse de pression dans les canalisations de gaz dans la chaufferie asservie à la fermeture des vannes automatiques, à la mise en sécurité des équipements et à l'arrêt des installations électriques à part l'éclairage de secours adapté. Des contrôleurs de pression de gaz ont les mêmes effets, Les détecteurs et la chaîne de transfert d'information et d'action sont contrôlés régulièrement. Des détecteurs de gaz dans l'ambiance sont reliés à une alarme et sont en cours de liaison avec les asservissements de fermeture de vannes automatiques.